

REVUE CATHOLIQUE INTERNATIONALE
COMMUNIO

**LA TRANSMISSION
DE LA FOI**

*Ecclesia, in sua doctrina, vita et cultu,
perpetuat cunctisque generationibus transmittit omne
quod ipsa est, omne quod credit.*

« L'Église, dans son enseignement, sa vie et
son culte, continue et transmet à toutes les
générations tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle
croit. »

Concile Vatican II, *Dei Verbum* § 8.

*Couverture : Transmettre la foi, cette perle rare, proposée à la liberté d'autrui...
Eliézer est le serviteur, serviteur d'Abraham. Envoyé par un autre que lui-même,
porteur d'un trésor qui ne lui appartient pas, Eliézer est apôtre. Apôtre parce que
serviteur. Il ne s'annonce pas lui-même, il est au service d'un plus grand que lui.
Et le serviteur reste dans l'ombre, s'effaçant devant le dépôt dont il est le héraut.*

Eliézer et Rébecca (*Genèse 24*).

Sommaire

ÉDITORIAL

Olivier CHALINE : **La foi est-elle transmissible ?**

5

LE DON DE DIEU

Marguerite LÉNA : **Le retentissement de l'Évangile sur nos pratiques de transmission**

9

Transmettre la foi, c'est faire retentir la Bonne Nouvelle, dont le principe actif est une personne vivante. Nos pratiques de transmission ne sont pas de simples techniques. Il faudra savoir y ménager l'appel d'un *désir*, y expérimenter les limites du *langage*, y engager le choix décisif de la *liberté*. L'Écriture nous l'enseigne déjà.

Xavier MORALES : **L'entremise de la foi**

26

Dieu nous a donné une Parole à transmettre, son message pour toutes les générations : comment s'assurer de l'authenticité et de l'identité de ce qui est transmis ? Comment actualiser sans dénaturer ? Et si l'apôtre n'était qu'un « entremetteur » dont se sert l'Esprit pour faire rencontrer le Christ...

Régis BURNET : **Paul : kérygme à transmettre, foi à faire vivre**

40

Le bouillant saint Paul n'est pas à un paradoxe près : d'un côté, il accorde le primat à l'annonce vivante de l'Évangile du Christ, et de l'autre, il est parmi les premiers à fixer et transmettre la foi dans des formulations écrites ! C'est que les *lettres* qu'il envoie sont justement le modèle d'une transmission vivante de la foi, signée personnellement par l'apôtre.

Bénédicte SÈRE : **Éléments d'une transmission théologale de la foi**

49

La foi est une vertu « théologale », infusée par Dieu : sa transmission est donc elle aussi « théologale », produite par Dieu dans la transparence totale du témoin humain. C'est le « miracle de nos mains vides » remplies par la puissance divine, et dont les personnages de Bernanos sont une figure idéale.

TÉMOIGNAGES

COMMUNIO : **Entretien avec Mgr Dubost**

58

SOMMAIRE

Denise et Yves-Henri NOUAILHAT : La catéchèse des enfants en France

63 Parcours historique des évolutions de la catéchèse des enfants en France, de 1947 à nos jours.

Anne-Marie LE BOURHIS : L'éveil à la foi des tout petits

80 L'expérience d'une catéchiste de l'équipe de Noëlle Leduc : les enfants sont « capables de Dieu ». Leur transmettre la foi, c'est avant tout les inviter à une rencontre avec Dieu dans leur cœur. Quelques pistes.

Olivier CHALINE : Funérailles et transmission de la foi

89 Les funérailles, lieu privilégié de l'annonce du message de la Vie Nouvelle ? Quelques propositions pour transmettre la foi aux chrétiens occasionnels ou aux « personnes éloignées de l'Église ».

SIGNETS

Antoine BIROT : Drame divin, côté Père

97 Une exégèse théologique de la parabole des vignerons homicides : le mystère du cœur de Dieu dévoilé dans le Drame divin, selon la perspective de Hans Urs von Balthasar.

Jean-Robert ARMOGATHE : Loft Story : quelle réalité ?

115 L'émission de « reality show » présentée en mai-juin 2001 sur M6 est consternante : mais elle représente une « réalité », et doit permettre de poser des questions sur la place des jeunes dans la société.

Jean MAMBRINO : La Pénombre de l'or, poèmes

119

Communio, n° XXVI, 4 – juillet-août 2001

Régis BURNET

Paul : kérygme à transmettre, foi à faire vivre

PEUT-ON partir de la pratique paulinienne de la transmission de la foi comme modèle pour notre propre action ? L'apôtre des Gentils se présente à nous en effet comme l'« inventeur » du concept de transmission, car il est le premier à le mentionner dans une de ses lettres. La *Première Épître aux Corinthiens*, en effet, contient la première attestation¹ de la nécessité de la transmission des contenus de foi, introduite par le verbe *paradounai*, « livrer, remettre ». Or, paradoxalement, ce concept, tellement important dans la théologie ultérieure, n'occupe pas une place centrale chez Paul : l'apôtre lui préfère des formulations tournant autour de l'Évangile. Paul s'attache davantage à *annoncer* la Bonne Nouvelle qu'à *transmettre* un catéchisme. Mais l'Apôtre n'est pas à une contradiction près ; il est aussi, simultanément, le rédacteur d'épîtres dont il prévoit le caractère normatif, puisqu'il en commande la diffusion². Comment Paul a-t-il pu accorder le primat à l'annonce vivante et devenir également le premier et le principal écrivain épistolaire ?

1. Si l'on excepte *2 Thessaloniens*, qui a de fortes probabilités de ne pas être de Paul lui-même.

2. « Que cette lettre soit lue à tous les frères », commande-t-il aux Thessaloniens, dès la première lettre chrétienne qui nous soit conservée (*1 Thessaloniens* 5, 27).

Paul : kérygme à transmettre, foi à faire vivre

La transmission, concept peu utilisé chez Paul

Le concept de *transmission* se trouve quasiment dès les origines chrétiennes dans l'un des premiers écrits de la primitive Église, daté sans doute de 54/57 : la *Première Épître aux Corinthiens*. À trois reprises, l'apôtre y parle de la nécessité qu'il ressent de transmettre les traditions de l'Église. En 1 *Corinthiens* 11, 2, il affirme : « Je vous loue de vous souvenir de moi en tout et de retenir les traditions [mot à mot les transmissions] comme je vous les ai transmises. » La *paradosis*, la « transmission », semble être au cœur du message paulinien puisqu'elle est étroitement associée au souvenir de Paul, l'apôtre fondateur. Notons au passage que le fait de retenir les traditions est le propre de la *catéchèse*, de la catéchèse, qui a donné notre catéchisme. Mais quel est le contenu de cette « tradition » ? Les deux occurrences suivantes viennent l'explicitier : 1 *Corinthiens* 11, 23, « moi j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis... » suivent les paroles de l'institution : 1 *Corinthiens* 15, « je vous ai transmis... », suit le credo sur la mort et la résurrection du Christ. La transmission porte avant tout sur deux domaines : la proclamation de ce qui constitue l'essentiel de la foi, le kérygme, et la mémoire des paroles du Christ qui s'inséraient certainement dès cette époque dans un contexte liturgique. Kérygme et liturgie évoquent des contenus fixés, des contenus qu'il convient d'apprendre avant de les expérimenter : chez Paul, la *paradosis* désigne les formules fixées exprimant la foi.

Pourquoi Paul cantonne-t-il la transmission dans la liturgie et ce qu'on appellera les symboles de foi ? Sans doute en raison de sa compréhension particulière de cette dernière, que subsume une notion complexe, le terme central³ de la théologie paulinienne : l'Évangile. L'Évangile, c'est la Bonne Nouvelle du Christ, dans tous les sens de ce complément du nom : c'est la Bonne Nouvelle qui a le Christ pour origine et qui annonce le Christ. L'Évangile porte sur Jésus crucifié (1 *Corinthiens* 1, 1-5) et ressuscité et peut parfois se résumer par son simple nom (*Romains* 16, 25 ; 2 *Corinthiens* 2, 12 et 10, 16, etc.),

3. En dépit de la locution multi-séculaire « Paul-théologien-de-la-Grâce » (qui n'a d'égal qu'une autre locution tout aussi insuffisante, « Paul-l'Apôtre-des-Gentils »), nous osons dire que Paul est avant tout le théologien de l'Évangile, dont la grâce n'est qu'un des aspects.

LE DON DE DIEU Régis Burnet

tant le fait d'affirmer que Jésus est le Christ, c'est-à-dire le Messie héritier de la promesse d'Abraham, récapitule la foi. L'Évangile (*evangelion*) de Jésus-Christ subsume la promesse (*epangelia*) divine (*Romains* 1, 2-3). Or cet Évangile est avant tout une parole vivante, dynamique, mouvante⁴ et non un contenu fixé, *transmissible*, mort. La preuve la plus manifeste se trouve dans l'équivalence que l'apôtre trace entre l'Évangile et le *logos*, la *parole*, ou *logos tou Theou*, la « parole de Dieu » : les Thessaloniens ont reçu « la Parole » (1 *Thessaloniens* 1, 6), l'enjeu de la lutte à Corinthe est la réception d'une « parole de Dieu » fidèle (2 *Corinthiens* 2, 17 ; 4, 2 ; 1 *Corinthiens* 14, 36). Gerhard Kittel souscrivait à cette interprétation lorsqu'il écrivait dans son dictionnaire théologique du Nouveau Testament :

« En tout ceci le *logos* est toujours authentique *legein* [dire, parler], ou le mot prononcé dans ce qu'il a de plus concret. Une des plus graves erreurs que l'on puisse commettre serait de faire de ce *logos tou Theou* un concept ou une abstraction. ⁵ »

Cette parole importe davantage par son efficacité que par son contenu : l'Évangile est *puissance de Dieu* (*Romains* 1, 16) et la preuve de sa vérité est son efficacité. « Vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur », déclare l'apôtre aux Corinthiens (1 *Corinthiens* 9, 2) : l'arbre se reconnaît à ses fruits, l'existence même d'interlocuteurs prouve la validité de l'énoncé et de son énonciateur. On comprend alors la difficulté qu'éprouvent les exégètes à définir le contenu précis de cet Évangile : la « parole de vie » des Philippiens (*Philippiens* 2, 16) est moins une catéchèse du magistère paulinien sur la valeur de la vie qu'une parole dont les effets produisent réellement la vie ; de même la « parole de réconciliation » (2 *Corinthiens* 5, 19) vaut davantage par ses résultats, réconcilier Paul et les Corinthiens, que par son contenu, dont l'extension est d'ailleurs peu claire.

La conséquence de cette compréhension très particulière de l'apostolat et de la prédication consiste en une relation interpersonnelle : sans l'engagement des acteurs de la communication, sans la

4 Pour un résumé du caractère oral de l'Évangile : Werner KELBER, *Tradition orale et Écriture*, Paris, Éditions du Cerf, *Lectio Divina*, 145, 1991.

5. Gerhard KITTEL, « legw ktl. » in G. KITTEL (éd.), *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, t. 4, Stuttgart, Kohlhammer, 1942 p. 119.

Paul : kérygme à transmettre, foi à faire vivre

présence évidente de l'apôtre et de ses communautés, l'Évangile est sans objet. Aussi Paul n'hésite-t-il pas à dire « *mon Évangile* » (Romains 2, 15), « *ma parole* » (1 Corinthiens 2, 4), « *notre Évangile* » (2 Corinthiens 4, 3) : il ne faut pas y voir, comme on l'a longtemps prétendu, la marque de l'orgueil de l'apôtre ou la preuve des révélations particulières qu'il aurait reçues. Paul explicite par cette expression surprenante la singularité de l'Évangile, qu'il comprend comme la *mise en relation* – grâce à un apôtre particulier – d'une communauté particulière avec Jésus le Christ. L'évangélisation est un processus vivant qui se conforme aux situations et aux personnes. Autant dire que Paul n'est pas l'inventeur du catéchisme !

Dans ce contexte, la tradition/transmission n'est abordée par l'apôtre pour ainsi dire que « du bout des lèvres ». N'oublions pas, en effet, que les déclarations sur la *paradosis* interviennent dans un contexte extrêmement polémique. Les Corinthiens, victimes sans doute d'une propagande judaïsante dirigée contre Paul, accusent l'homme de Tarse de ne pas faire partie du collège apostolique. Répéter le kérygme en 1 Corinthiens 15 n'est qu'une partie de l'argument qui culmine aux versets 9 et 10 : « moi en effet je suis le moindre des apôtres et je ne suis pas digne d'être appelé apôtre puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu ; mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis » (1 Corinthiens 15, 9-10). Malgré son passé de persécuteur, Paul mérite le titre d'apôtre qu'il a acquis par la volonté propre de Dieu : la preuve en est qu'il transmet les contenus « orthodoxes » de l'Église.

Les Lettres de Paul méritent-elles d'être transmises ?

Si ce que l'on vient de dire est vrai, si Paul s'affirme aussi résolument contre la transmission automatique de contenus figés pour privilégier la rencontre, l'oralité et la spécificité des personnes, comment expliquer qu'il ait recours au médium écrit, qui fige l'élan vital, le concrétise et le trahit ? L'existence de pseudépigraphes comme l'*Épître aux Colossiens* et les Pastorales montre que les successeurs de l'apôtre ont très tôt compris ses écrits comme une tradition ; l'auteur de la *Seconde Épître* de Pierre les range clairement parmi les Écritures (2 Pierre 3, 16). En revanche, Paul n'aborde l'écrit que contraint et forcé et le conçoit d'abord comme un moyen défectueux de maintenir le contact avec ses communautés.

LE DON DE DIEU Régis Burnet

Paul, en effet, manifeste vis-à-vis de l'écrit la méfiance traditionnelle de l'Antiquité⁶, et choisit pour ainsi dire le « moins écrit » de tous les genres, l'épistolaire. En effet, la théorie épistolaire antique repose sur le *topos* de la spontanéité. Sénèque le plus illustre des épistoliers le reprend : « Telle que serait ma conversation, si nous étions ensemble assis ou en promenade – spontanée et simple – ; voilà comme je voudrais que mes lettres soient⁷. » Démétrios, qui dans le *De Elocutione* s'en fait le premier théoricien, l'exprime de façon encore plus claire : « La lettre, à l'instar du dialogue, doit contenir en abondance des traits personnels. Il faut dire que chacun écrit sa lettre comme une image de sa propre âme. Dans tout autre forme de composition, il est possible de discerner le caractère de l'auteur, mais jamais aussi clairement que dans l'épistolaire.⁸ »

Paul, en outre, utilise la lettre dans ce qu'elle a de plus oral, en faisant éclater les cadres traditionnels et les formules épistolaires qui avaient cours à son époque. Alors que les Anciens n'écrivaient que des lettres brèves et convenues, l'apôtre en fait de copieux opuscules où il exprime ses sentiments, ses réactions, ses convictions. Avec une certaine souplesse, la lettre paulinienne est capable d'épouser toutes les habitudes de la première prédication chrétienne, qui, comme l'a montré James McDonald⁹ n'était pas uniquement kérygmatisée, mais également prophétique, exhortative (elle se faisait un reflet de la prédication populaire) et parénétique (elle visait à induire des attitudes morales). Le monde des exégètes pauliniens, en particulier depuis les travaux de Hans Dieter Betz¹⁰, découvre

6. Voir la célèbre condamnation du *Phèdre* de Platon (274d-276a) qui s'appuie sur le mythe de Teuth. Sur ces questions et leurs implications philosophiques et historiques, on consultera les travaux d'Eric Havelock dont on trouve une mise en perspective dans Eric A. HAVELOCK, *The Muse Learns to Write*, New Haven-London, Yale University Press, 1986.

7. *Epistolæ morales*, 75, 1.

8. *De Elocutione*, § 227.

9. James I. McDONALD, *Kerygma and Didache*, Cambridge, Cambridge University Press, SNTS Monograph Series 37, 1980.

10. Hans Dieter BETZ, *Galatians*, Philadelphia, Fortress Press, Hermeneia, 1979. Pour une mise en perspective des rapports entre Paul et la rhétorique : Richard DEAN ANDERSON, *Ancient Rhetorical Theory and Paul*, Louvain, Peeters, Contributions to Biblical Exegesis & Theology 18, 1999. On trouvera une originale introduction aux problématiques de la rhétorique antique dans : Françoise DESBORDES, *La Rhétorique antique*, Paris, Hachette, Hachette Université, 1996.

Paul : kérygme à transmettre, foi à faire vivre

petit à petit que la plupart de ses épîtres répondent aux canons de la rhétorique antique et sont composées comme des harangues orales. La pointe de la recherche actuelle (et surtout anglo-saxonne) sur le paulinisme consiste d'ailleurs à réconcilier l'analyse épistolaire et l'analyse rhétorique¹¹, tant la synthèse paulinienne entre l'écrit et l'oral s'avère originale.

Enfin, dernière preuve que l'épistolaire est chez Paul un moyen « faute de mieux » : l'apôtre n'a de cesse d'apprendre à ses destinataires ses projets de voyage et de protester de son envie de venir les voir : la lettre vaut infiniment moins que la transmission vivante de la foi. Dès 1 *Thessaloniens*, l'absence est conçue comme une souffrance à laquelle il importe de remédier au plus vite : « Nuit et jour, nous lui demandons, avec une extrême instance, de revoir votre visage et de pouvoir compléter ce qui manque encore à votre foi » (1 *Thessaloniens*, 3, 10). L'*Épître aux Romains* elle-même est conçue comme une sorte d'anticipation de la venue de Paul dans la Ville, qu'elle se charge de préparer en présentant une espèce de *compendium* des principaux traits de l'Évangile paulinien : le vif désir de voir les Romains est annoncé dès l'ouverture de la lettre (*Romains* 1, 11-12) et il est rappelé pour la clore (*Romains* 15, 23-24). Cette dernière occurrence le montre à l'évidence : la présence est une joie qu'évoque le verbe employé par Paul, *empiplemi*, « remplir, rassasier », elle est de l'ordre de la plénitude. Dès lors, la question mérite d'être posée : les lettres de Paul méritent-elles d'être lues, puisqu'elles ne semblent contenir qu'une infime partie de la foi qu'il entendait transmettre ? L'essentiel du contenu n'est-il pas conservé dans la mémoire de l'Église, héritage des souvenirs de ceux qui ont assisté à la vivante prédication de l'apôtre, dont les lettres ne sont que la coquille vide ?

Lettre et transmission de la foi

Dans la *Seconde Épître aux Corinthiens* (1, 23-24), au plus fort de la crise corinthienne, Paul indique qu'il a préféré remettre son voyage car il lui était impossible de venir en « collaborateur de la

11. Comme le prouve le récent compte rendu des travaux de la *Studiorum Novi Testamenti Societas* : K. P. DONFRIED & J. BEUTLER (éd.), *The Thessalonians Debate. Methodological Discord or Methodological Synthesis?*, Grand Rapids-Cambridge, Eerdmans, 2000.

LE DON DE DIEU Régis Burnet

joie », et qu'il serait venu en « régent de la foi ». Pour l'instant, le passage ne vient que confirmer ce qui a été dit sur le refus paulinien d'être un catéchète censeur. Il ajoute cependant : « j'ai écrit non pour que vous vous attristiez, mais pour que vous sachiez combien j'ai de l'affection pour vous » (2 *Corinthiens* 2, 4). L'écriture, pour Paul, n'est donc pas un simple pis-aller qu'il faudrait pallier le plus rapidement possible : l'apôtre reconnaît la valeur de la présence épistolaire, sait utiliser à bon escient les avantages de l'éloignement et sait que la lettre peut aussi transmettre cette affection spirituelle qui est l'un des moteurs de l'évangélisation ¹².

Comment s'y prend-il alors pour faire que cette transmission de son message ne ressemble pas à un funeste durcissement de sa vie et de l'Évangile ? Pour répondre à cette question, un vaste chantier exégétique s'ouvre dont il ne saurait être question de rendre compte exhaustivement dans les dimensions de cet article. On se contentera de suggérer deux séries de réponses possibles.

Tout d'abord, il convient d'orienter la réflexion sur les conditions concrètes d'utilisation de la lettre. On tire depuis seulement quelques années les conséquences de la constatation que les épîtres pauliniennes s'affirment dès leur adresse comme un travail communautaire ¹³ et c'est depuis une période très récente que l'on s'intéresse aux attitudes concrètes face au livre ¹⁴. Sosthène, Timothée ou Sylvain collaborèrent sans doute beaucoup à l'écriture de ces lettres et peut-être plus encore à leur compréhension. Il ne faut pas en effet s'imaginer que les lettres pauliniennes étaient lues en privé : comme tous les écrits de l'époque – y compris ceux de Virgile ou de Properce – elles faisaient l'objet d'une lecture publique, une *recitatio*, sans doute dans les Églises domestiques au cours d'une liturgie. Elles étaient ensuite commentées, expliquées et devenaient le point de

12. On se souvient que, pour Paul, la joie est un sentiment eschatologique puisqu'elle est l'une des manifestations de l'espérance (*Romains* 12, 12), qu'elle participe du Royaume (*Romains* 14, 17), et qu'elle est un don de l'Esprit (*Galates* 5, 22). On se souvient également qu'affection et paternité spirituelle sont liées chez l'apôtre et sont la marque de la réussite de l'évangélisation.

13. Samuel BYRSKOG, « Co-Senders, Co-Authors and Paul's Use of the First Person Plural », *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft* 87, 1996, p. 230-250.

14. Harry Y. GAMBLE, *Books and Readers in the Early Church*, New Haven-London, Yale University Press, 1995.

Paul : kérygme à transmettre, foi à faire vivre

départ d'une prédication. Par la voix de l'émissaire de l'apôtre, elles prenaient vie et chair et échappaient ainsi au mortel figement de l'écrit : à ce seul prix, Paul consentait aux risques de l'écrit. D'une certaine façon, il mettait toute la communauté à contribution pour échapper à la transmission sèche des « vérités à apprendre » et il n'est peut-être pas aventureux de prétendre que la lettre jouait le simple rôle d'ébauche, de lignes directrices pour un sermon. Comment comprendre sinon la complexe composition de l'*Épître aux Galates*, par exemple ? Faute de cette hypothèse, comment se figurer que ces rudes Gaulois à peine sortis de leurs cultes orientaux aient pu comprendre quelque chose à la subtile interprétation de Paul dans la lettre, s'appuyant sur des siècles de *midrash* juifs ?

Ensuite, il faut rendre compte de ce qui constitue le truisme des études pauliniennes : dans ses lettres, Paul parle davantage de lui-même que de la foi ! L'autojustification, l'auto-représentation, l'autobiographie ne constituent pas une partie annexe des épîtres : elles en sont le noyau central. Or, ce procédé, coutumier aux modernes depuis Montaigne et Jean-Jacques Rousseau, s'affirme comme une rareté dans l'Antiquité ; l'usage paulinien exprime donc une volonté concertée et particulière. Ne s'explique-t-elle pas par ce que l'on a dit de l'importance de la personnification pour l'Évangile, preuve du goût paulinien pour l'oralité vivante qui ne sépare pas le message de son messager¹⁵ ? Suprême trace de l'importance de l'oralité pour l'apôtre, l'autobiographie s'inscrit dans les arguments rhétoriques portant sur l'*ethos*, la moralité de l'orateur démontrée à partir de ses habitudes de vie. Le destinataire de la lettre se retrouve d'emblée dans la vivante situation de sa propre évangélisation et peut alors revivre le processus qui l'a conduit à la foi en ayant sous les yeux le modèle de Paul, qui, comme au cours de son accession à la foi, présente en quelque sorte le Christ.

Serait-ce parce qu'il témoigne d'une attitude extrêmement complexe vis-à-vis de la tradition et de l'écrit ? – le modèle paulinien d'écriture de lettres n'eut quasiment pas de successeurs parmi les écrivains épistoliers¹⁶. Dans le Nouveau Testament, on trouve ou

15. Walter J. ONG, « Technology Outside Us and Inside Us », *Communio* 5 [édition américaine], 1978, p. 109sq.

16. À part peut-être Ignace d'Antioche.

LE DON DE DIEU _____ **Régis Burnet**

bien des écrits dogmatiques, à l'instar de l'*Épître* de Jacques, derrière lesquels on ne sent aucune présence de l'énonciateur ; ou bien, comme dans les *Lettres* de Jean, celui-ci se dérobe derrière des situations et un langage symbolique qui ne nous sont plus accessibles totalement, tout en manifestant une extrême prudence vis-à-vis de l'écrit (2 *Jean* 12 ; 3 *Jean* 13). Imitant la vie, se focalisant sur une transmission active de la foi, les lettres de l'apôtre constituent un modèle d'évangélisation : reprenant l'expérience fondatrice de l'évangélisation des communautés, elles transcrivent en mots un processus dynamique, l'Évangile, en renvoyant toujours leurs destinataires à la vie et à l'action. Partant, elles enseignent que la foi ne peut se vivre qu'en compagnie : elle ne gît pas dans la fixité des énoncés doctrinaux, elle ne saurait être transmise identiquement aux multitudes. Chacun porte en lui le souvenir de ceux qui lui ont transmis *leur* Évangile et nul ne peut prétendre avoir la foi, sans cette mise en relation dont les hommes sont les agents. Pour autant, on ne saurait les utiliser pour justifier une foi sans contenu, une foi qui ne serait que pure expérience. Énoncés complexes mettant en scène leurs messagers, elles appellent au commentaire communautaire et tracent la voie d'une catéchèse faite d'énoncés courts, aussi adaptés à la situation des communautés qu'elles l'étaient elles-mêmes. Elles révèlent en effet la part d'engagement personnel qu'il est nécessaire d'investir pour transmettre la foi : affection spirituelle et joie ne se dissocient pas de l'évangélisation. Comment espérer transmettre la foi sans accepter de dévoiler la généalogie de sa propre foi, et sans permettre à autrui d'y lire les jalons de son chemin personnel ?

Régis Burnet, né en 1973, ancien élève de l'ENS, agrégé de lettres modernes, travaille à une thèse sur la pseudépigraphie dans le corpus épistolaire du Nouveau Testament, co-auteur de *Pierre, l'apôtre fragile*, Desclée de Brouwer, Paris, 2001